

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	BOURDON	Numéro	34755U57-22
Adresse du site	25, boulevard Bourdon	Hauteur	R+6 (25.85m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Remplacement des antennes existantes avec ajout de la fréquence 700MHz pour la 4G et ajout du 3500MHz pour la 5G sur 3 nouvelles antennes		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	06/05/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble sis au 25, boulevard Bourdon dans le 4 ^e arrondissement de Paris. Il s'agit de faire évoluer les équipements techniques par du matériel de dernière génération et ajout de la 5G. Ce relais sera utilisé pour couvrir l'évènement des Jeux Olympiques à Paris en 2024.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 3 antennes qui émettront sur le 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G/5G) en faisceau fixe, et l'ajout de 3 antennes 3500MHz (5G) en faisceau orientable, orientées vers les azimuts 130°, 230° et 330°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 6 et 9m, porte d'accès terrasse à 2.65m, Skydôme à 10m et édicule à 6m	Vis-à-vis (25m)	R+9 32m (230°)
Estimation par azimut	2G/3G/4G/5G : 130° < 1V/m ; 230° < 2V/m ; 330° < 4V/m 5G : 130° < 1V/m ; 230° < 1V/m ; 330° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30.58m pour les faisceaux fixes et 31.11m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

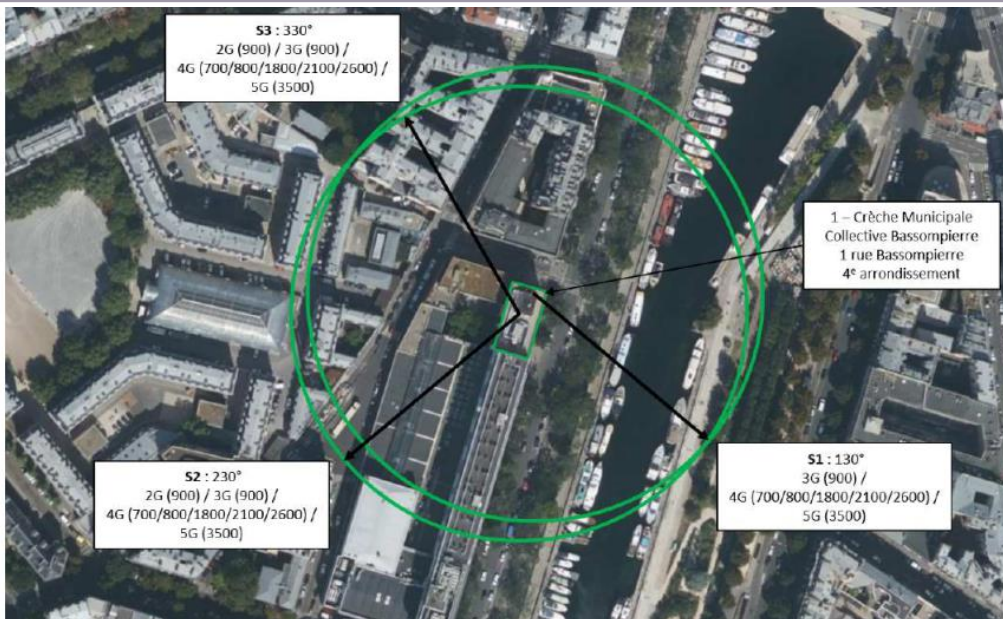
Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de deux, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Les nouvelles antennes seront installées en lieu et place des anciennes antennes sans intégrations
Zone technique	Des modules radio seront fixés au mur de l'édicule à proximité des antennes et sur la zone technique un coffret radio sera posé.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

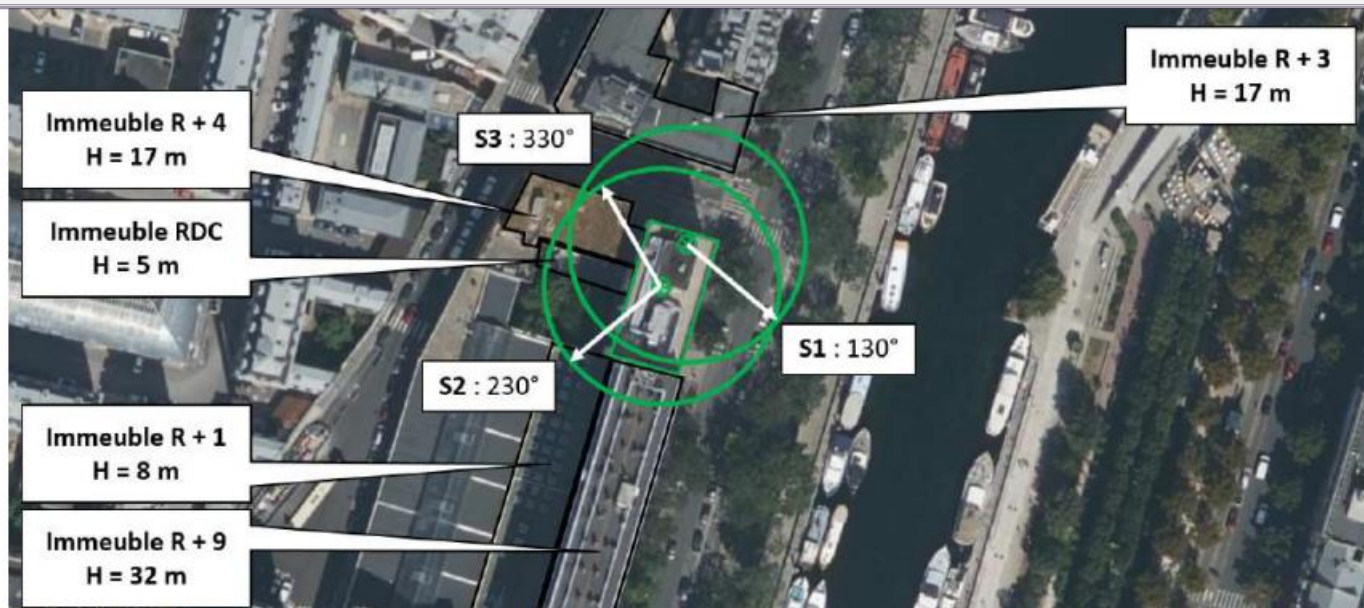
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRÈCHE MUNICIPALE COLLECTIVE BASSOMPIERRE CRÈCHES ET GARDERIES D'ENFANTS	1 RUE BASSOMPIERRE , 75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT	RDC	Oui	10.86	1.20

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 130°	Azimut 230°	Azimut 330°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22.50	16.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Azimut 330°

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 330, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

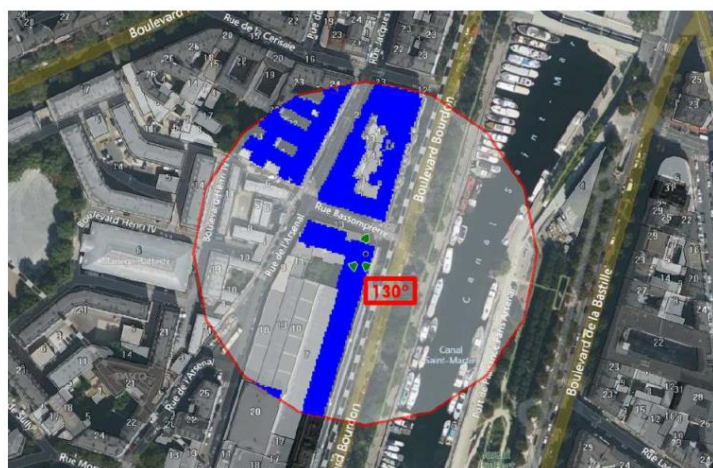
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 130°	Azimut 230°	Azimut 330°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	16.50	16.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

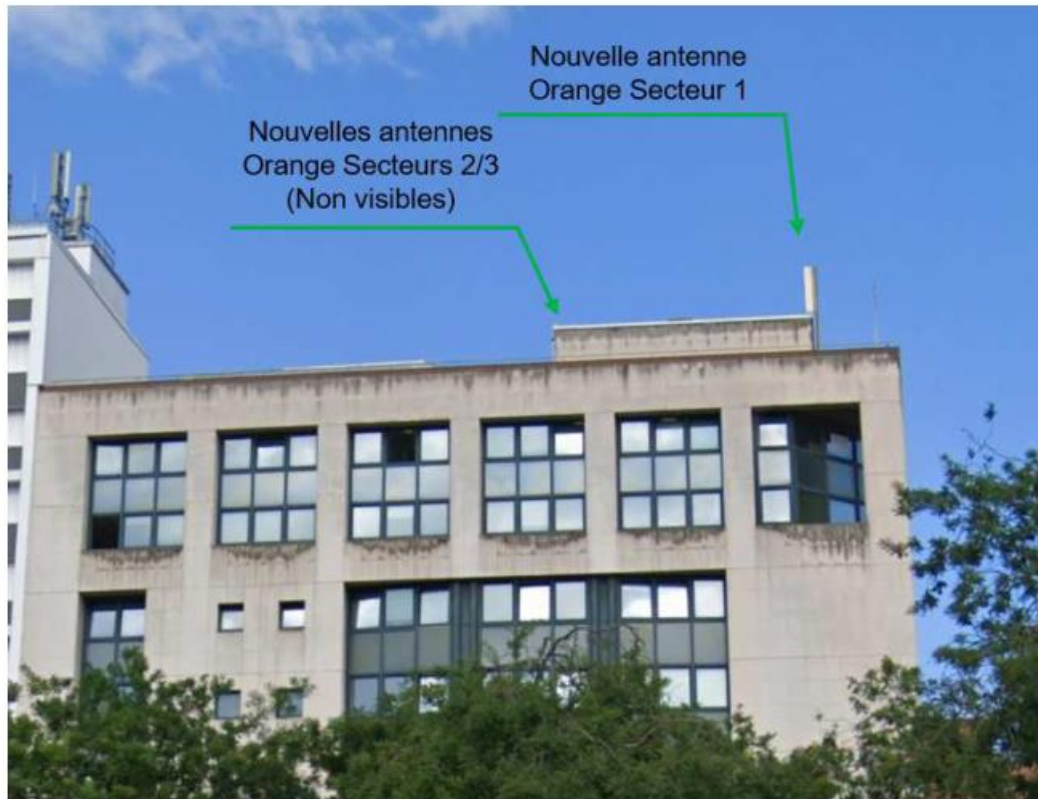
Azimut 130°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 130, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 130°



Azimut 230°



Azimut 330°

